



Etude prospective sur la politique d'inclusion à destination des jeunes en situation de handicap à horizon 2030 dans les DROM

Année 2022

Contexte

- Bien que l'on puisse estimer en partie le nombre de bénéficiaires de prestations sociales dans les Départements et régions d'outre-mer (DROM), il existe de **réelles difficultés à identifier le nombre de personnes en situation de handicap** et à les prendre en charge, notamment en raison **d'une offre de service insuffisante et d'un manque de structures adaptées**. À ce titre, le rapport des Nations-Unies du 7 septembre 2021 recommandait à la France d'adopter une stratégie nationale plus inclusive afin d'améliorer la situation des personnes en situation de handicap, notamment dans les territoires d'outre-mer.
- Les **politiques publiques** dans ce domaine sont **majoritairement centrées sur les enfants et les personnes âgées** en situation de handicap. La Direction générale des outre-mer (DGOM) a souhaité, à travers **une étude pionnière** dans ce domaine, **avoir une connaissance plus fine** des besoins de chacun des DROM.
- La réalisation de l'étude a été confié au cabinet EY. Elle a pour objectif de réaliser **un état des lieux de la politique d'inclusion de l'Etat à destination des jeunes** (âgés de 15 à 29 ans) en situation de handicap et **une analyse des forces et faiblesses** de cette politique pour les cinq DROM afin de proposer **un plan d'actions à horizon 2030**.

Objectifs



Un état des lieux approfondi dans chacun des DROM

Pour approfondir la connaissance de l'inclusion des jeunes (de 15 à 29 ans) en situation de handicap dans une approche systémique autour de **7 grandes thématiques** :

- ▶ l'accessibilité aux équipements et services publics et privés ;
- ▶ l'accès au système scolaire et à la formation l'accès à l'emploi ;
- ▶ l'accessibilité aux logements et transports ;
- ▶ l'accès aux droits ;
- ▶ l'accès à la santé ;
- ▶ la coordination partenariale.



3 scénarios prospectifs

Pour explorer l'ensemble des futurs possibles, déclinés sur chacun des territoires à horizon 2030 :

- ▶ un **scénario 1 « tendanciel »** : évolution de la situation actuelle d'ici 2030 à paramètres constants
- ▶ un **scénario 2 « inclusion »** : réponse aux besoins des jeunes en situation de handicap en accord avec les préconisations des Nations Unies
- ▶ un **scénario 3 « avec rupture »** : changements à conduire pour l'atteinte des objectifs fixés par l'ONU au regard de ruptures pouvant être facilitantes ou « complexifiantes »

Méthodologie



Une large **analyse documentaire**



4 études comparatives des politiques d'inclusion en Europe (Malte et les îles Canaries) et à l'international (Madagascar et Sint Maarten)



Des **scénarios construits** sur l'analyse combinée des **moteurs de changements** et des **hypothèses associées**



75 entretiens réalisés auprès d'acteurs de plus de 60 institutions (DGCS, DGEFP, Rectorats, DEETS, ARS, CAF, MDPH, ...)



Une **analyse « Atouts-Faiblesses-opportunités-menaces »** pour les 5 DROM, ainsi qu'une mise en avant de l'écart par rapport aux préconisations de l'ONU



Des **feuilles de routes détaillées** par territoire et au niveau ministériel, associées au scénario 2, le plus pertinent pour atteindre les objectifs fixés par l'ONU



Résultats transverses de l'état des lieux



Une faible accessibilité des équipements et services qui entache l'inclusion

- ▶ Des **services publics insuffisamment dotés**, avec une faible couverture territoriale et une adaptation limitée à un public en situation de handicap
- ▶ Une **obligation d'accessibilité** des établissements recevant du public **non-effective**, tant par la non-priorisation de l'enjeu d'accessibilité, qu'en raison de paramètres défavorables (relief, insularité, pression foncière...)
- ▶ Des **établissements accessibles pas répertoriés** et visibles par le public cible



Un accès aux droits encore trop fragile pour répondre aux objectifs fixés par l'ONU

- ▶ Des **représentations socio-culturelles négatives** du handicap, conduisant à des discriminations et des défauts d'accompagnement
- ▶ Une **maîtrise imparfaite ou non-maîtrise du français** qui constitue un **frein à l'accès aux droits** et conduit à des inégalités de traitements
- ▶ Une **mise en place d'actions** de repérage (MDPH de Mayotte), d'information (Pôle Emploi de Guadeloupe), de partage d'expérience par les pairs (Conseil Régional de Guadeloupe) et de formation des personnels d'accueil au handicap (Pôle Emploi et Missions locales de La Réunion)



Un accès au système scolaire et à la formation qui progresse

- ▶ Une **continuité d'accompagnement attendue** par les jeunes et leurs familles, conciliant les besoins spécifiques de chacun, et supposant une concertation des acteurs du handicap et une formation du corps enseignant
- ▶ Une **inexistence de certains dispositifs spécifiques** aux différentes typologies de handicap dans l'enseignement secondaire (pourtant déployés dans l'enseignement maternel ou primaire, comme le volet autisme)
- ▶ Un **manque de professionnels formés au handicap**, en nombre insuffisant sur les cinq territoires, ne permettant pas une prise en compte de la diversité du handicap



Un travail autour de l'insertion professionnelle et l'emploi essentiel, mais inégal

- ▶ Des **outils nationaux en faveur de l'accès à l'emploi qui touchent difficilement les jeunes** qui ne constituent pas la cible prioritaire de ces dispositifs
- ▶ Un **public jeune peu ciblé par le Plan régional d'insertion** des travailleurs handicapés et une transition école-travail difficile en raison des faibles liens entre les acteurs institutionnels de l'emploi et ceux de l'Education nationale
- ▶ Une **qualité des dispositifs** et des réponses adaptées **grâce aux associations** et aux **missions locales** (constituant les principaux relais de l'Etat, à travers la réponse à divers appels à projets et aux subventions obtenues)



Une faible prise en compte des besoins dans les politiques d'aménagement (logement, transport)

- ▶ Un **isolement** des jeunes en situation de handicap **renforcé par une offre de transports concentrée** sur des **bassins de vie spécifiques** (le littoral en Guyane, autour de Mamoudzou à Mayotte)
- ▶ Une offre de **transports à la demande peu développée** et des **transports en commun pas toujours adaptés** au handicap
- ▶ Un **sous-équipement en termes de logements**, notamment sociaux



Un accès à la santé encore centré autour d'un accompagnement médico-social

- ▶ Une **faible prise en compte** des jeunes en situation de handicap **dans le Projet Régional de Santé**
- ▶ Un **sous dimensionnement des infrastructures sanitaires et médico-sociales**
- ▶ Un **renoncement aux soins** et une mise à mal du repérage et de l'accompagnement du handicap, notamment pour les populations les plus vulnérables
- ▶ Des **actions de prévention sexuelle** (y compris dépistages obligatoires) et sensibilisation aux violences sexuelles **peu adaptées** à un public en situation de handicap



Une coordination partenariale qui manque de transversalité

- ▶ Des **moyens limités des institutions publiques**, aussi bien sur des aspects humains que financiers, ce qui conduit à une saturation des services publics
- ▶ Une **place de plus en plus importante des associations locales** dans l'accompagnement des familles à l'acceptation du handicap ou dans l'appui directement auprès des jeunes, grâce à une connaissance précise des besoins, un maillage territorial fin et aux subventions nationales obtenues

Recommandations par DROM

La Réunion



Priorités

- ▶ **Transformer l'offre médico-sociale** et ouvrir les structures sur l'extérieur (école, loisirs...) **pour des solutions** médico-sociales **plus inclusives**
- ▶ **Encourager** l'interconnaissance des acteurs et **un pilotage transverse** du champ du handicap (y compris sur le volet accessibilité)
- ▶ **Déployer des solutions plus adaptées** pour les handicaps non visibles (accès à l'emploi, école, etc.)

- ▶ **Disposer d'une meilleure connaissance** du public en situation de handicap (données quantitatives et qualitatives)
- ▶ **Assurer la lisibilité de l'offre existante** à destination des jeunes en situation de handicap (cartographie des dispositifs existants...) par une **meilleure communication**
- ▶ **Sensibiliser la population** au handicap (grand public)
- ▶ **Rendre accessible des services publics** existants (loisirs, administrations...)

Priorités



Guadeloupe



Mayotte



Priorités

- ▶ **Poursuivre le travail autour de l'accès aux droits** (connaissance des droits disponibles) : la capacité des institutions à absorber le flux d'une population en situation de handicap est de plus en plus importante
- ▶ **Identifier et répondre aux besoins de formations** (professionnels accompagnants et jeunes en situation de handicap) : profiter de la part de la population en recherche d'emploi et en attente de formation pour valoriser les métiers du handicap
- ▶ **Renforcer l'offre d'accompagnement** (ESMS, dispositifs innovants) : disposer d'une offre médico-sociale mieux dimensionnée et plus diversifiée

- ▶ **Structurer un espace de coordination** et de dialogue entre les acteurs qui interviennent dans le champ de l'inclusion afin d'assurer une meilleure connaissance, cohérence des actions et conduire un plan d'action commun
- ▶ **Renforcer et attirer de nouvelles compétences** au sein des structures locales associatives et institutionnelles pour améliorer l'accès aux droits sur l'ensemble du territoire
- ▶ **Adapter les dispositifs d'aide** aux spécificités du territoire (géographiques, linguistiques, culturels, sociale, économiques) et renforcer les partenariats institutions - secteur associatif

Priorités



Guyane



Martinique



Priorités

- ▶ **Recenser l'ensemble des ressources disponibles** autour du handicap à destination du grand public, des professionnels et les faire connaître (labels, dispositifs ressources...)
- ▶ **Sensibiliser la population** au handicap (grand public)
- ▶ **Travailler en concertation avec les acteurs de l'aménagement du territoire** (collectivités, bailleurs, transports) pour rappeler les besoins des personnes en situation de handicap sur ces thématiques

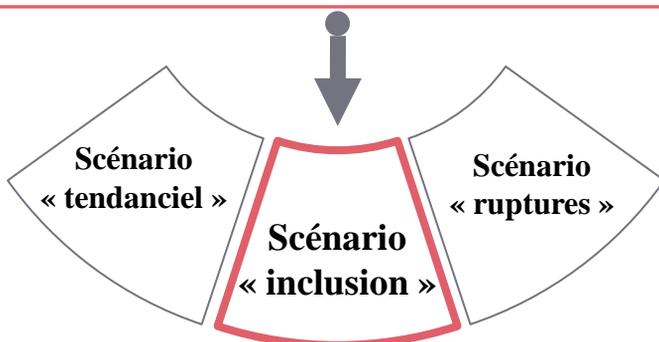
Présentation des scénarios



3 scénarios prospectifs à horizon 2030, avec pour le scénario 2 « inclusion » une feuille de route au niveau ministériel et par territoire pour répondre aux objectifs fixés par les Nations Unies et anticiper les effets des ruptures

Des scénarios **co-construits lors de séminaires de travail** regroupant un large panel d'acteurs institutionnels (ARS, MDPH, etc.) et associatifs (organismes gestionnaires) dans chacun des 5 DROM et affinés par un panel de jeunes en situation de handicap

Une poursuite des logiques d'accompagnement actuels qui aboutira en 2030 à une inclusion à la marge des jeunes en situation de handicap, malgré un meilleur repérage



Un accompagnement repensé sur la base d'une anticipation des ruptures endogènes (une administration 100% numérique, un pilotage des politiques publiques assuré par le Préfet) et exogènes (catastrophes naturelles, crise sanitaire)

Situation projetée en 2030



Accessibilité des équipements et services publics et privés

1 ▶ Une mise en place de « macarons handiaccessibles » pour les équipements/espaces publics (a minima 50% des équipements)

- ▶ Une sensibilisation et une formation des professionnels éducatifs et sportifs pour un meilleur accès à la pratique sportive
- ▶ Une accessibilité des sites internet de l'ensemble des services publics (FALC, transcription orale...)



Accès à l'emploi, insertion professionnelle

2 ▶ Une formalisation des liens entre l'Education Nationale et les acteurs du monde professionnel pour une meilleure orientation professionnelle, personnalisée et choisie par le public cible

- ▶ Une mise en place de référents handicap, ressources dans chaque branche d'activité professionnelle pour sensibiliser et accompagner les entreprises et les salariés



Accès aux droits

3 ▶ Des campagnes multicanales de sensibilisation au handicap du grand public (radio, télévision, réseaux sociaux etc.)

- ▶ Une valorisation de la pair-aidance entre jeunes avec la mise en avant de figures populaires
- ▶ Des plateformes d'accompagnement et de répit pour les familles des jeunes en situation de handicap



Coordination partenariale

4 ▶ Une cartographie des ressources existantes sur une plateforme unique

- ▶ Une formalisation d'une instance de coordination des politiques du handicap, avec un pilote unique et des groupes de travail par thématique

1

2

3

4

5

6

7

Accès au système scolaire et à la formation

- ▶ Une densification du nombre de professionnels (type AESH) pour accompagner individuellement les jeunes
- ▶ Un déploiement plus important des dispositifs de l'école inclusive au lycée et adaptés aux différents types de handicap
- ▶ Une offre de formation répondant à la diversité des besoins et portée à la connaissance du public cible



Accessibilité des logements et transports

- ▶ Des espaces publics aménagés et une accessibilité de l'ensemble des transports en commun en zone urbaine
- ▶ Une attribution de 25% des logements sociaux aux personnes en situation de handicap



Accès à la santé (y compris dispositifs de prévention et soins médico-sociaux)

- ▶ Une diversification et un enrichissement de l'offre médico-sociale existante avec la mise en place notamment de dispositifs et offre désinstitutionnalisés

